

A monsieur de
Soelijck vrouwe,
o' Skijck.

Copie
a la Haye ce 4^e novembre 1667.

73

Madame;

je vous supplie tres humblement d'agreer, que j'aye
l'honneur de vous feliciter de bonz dans la boun' reuore
que vous estes apres a' parachever, je souhaitte que Dieu
benie les parties de toute prosperite et leur honurable
dessein, et vous fasse la grace, Madame, d'ez estre tenuoy
par beaucoup d'années, avec toute satisfaction. Ce ne sera
que justice, de croire que j'avance celi d'aussi boy coeur que
personne de vos amis et favoritins qui se soit mis en
devoir de vous complimentier sur ce sujet. Mon dessein
estoit de le faire, comme ce devois, en personne, quand la
plus grosse partie de ces visites seroit passee, et en effet,
comme j'avois bien pris moy temps, mes bruns freins
me voulurent assister. Madame, que vous estiez partie,
ce que depuis j'ai seen, avec de plaisir, n'avois esté,
veritable que plussiens joins apres,

J. enfin desirer
de savoir en mesme temps, si Monsieur le Comte de
Linhardy n'a pas renouye fin moy memoire quelques
informations plus claire, touchant la personne ou personnes,
qui sont venus a mourir dans la maison d'Amst. n'en
estant pas entierement esclarci, je n'en ay pas envie de
parler a la demoiselle qui est ici, touzjours en attente de
d'avoir des nouvelles de pere ou de frere. si tant estre, il vous
en est arrivé au contraire, Madame, je vous supplie d'avoir
la bonte de me en faire part, ou bien, si il n'est rien venu,
d'en veuloir envie faire une autre instance aupres de Monsieur
Sieur ^{bro} Gaudre, afin que une fois ou pluise sortir de cette
incertitude. Ce sera sensiblement obliger celui qui, faites cela,
ne cessera de faire connoistre pour ses tres humbles sedituer
qu'il est sans refut, ~~et~~ ^{et} sans.